

ASSURA

2017

Assura SA
Situation financière

Selon circulaire FINMA 16/2 –
« Publication assureur »

Table des matières

Synthèse	2
Activité de l'entreprise	3
Résultats de l'entreprise	5
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	7
Profil de risque	10
Evaluation des actifs et des passifs	12
Gestion du capital	18
Solvabilité	19
Annexes	22

Synthèse

Entité du Groupe Assura, 4^e assureur-maladie suisse, la société Assura SA a poursuivi sa croissance en 2017, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et comptabilise plus de 500 000 clients au 31 décembre 2017.

Grâce à une maîtrise de ses coûts de gestion, en ligne avec le développement du portefeuille des assurés, Assura SA a poursuivi sa stratégie orientée vers une stabilité financière à long terme. Cette stratégie s'est notamment traduite par la constitution de réserves supplémentaires, renforçant sa solidité et la qualité de ses fonds propres.

La société a, par ailleurs, développé son offre commerciale en créant un produit d'assurance complémentaire voyage. Valable dans le monde entier, il couvre l'annulation de voyage, le secours et l'hospitalisation à l'étranger ainsi que les situations de rapatriement d'urgence.

Assura SA a également amélioré la structure de son organisation, notamment en renforçant sa gouvernance et ses fonctions de support et de contrôle. L'important projet dénommé « Structures », concrétisé en 2017, a d'ailleurs permis de rationaliser et simplifier l'organisation interne de l'ensemble du Groupe Assura.

L'année 2017 a vu la mise en œuvre d'un changement de méthode de calcul des engagements liés aux produits d'hospitalisation à âge tarifaire d'entrée, avec l'accord de la FINMA.

Le profil de risque d'Assura SA fait l'objet d'une cartographie précise des risques répertoriés selon leur nature et leur degré d'importance. Il n'a pas connu d'évolution significative au cours de l'année 2017. Enfin, en 2017, la solvabilité de la société reste à un niveau significativement supérieur aux exigences légales et très satisfaisant.

Demeurant une des priorités stratégiques de l'entreprise, l'amélioration de la qualité de service en faveur des assurés a continué de bénéficier de mesures spécifiques, parmi lesquelles la sensibilisation et la formation des collaborateurs de la société.

Activité de l'entreprise

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme de produits d'assurance, qui comporte 9 groupes, a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

La croissance observée ces dernières années a permis à Assura SA de consolider sa position à l'échelle nationale, avec plus de 500 000 clients au 1^{er} janvier 2018. Une des priorités stratégiques de la société est de garantir sa stabilité financière sur le long terme. Sa politique de prudence l'a amenée à renforcer ses réserves financières en 2017 et à se doter des provisions nécessaires.

Assura SA poursuit ses efforts pour devenir l'un des acteurs majeurs dans le domaine des assurances complémentaires. Ainsi, en 2017, la société a étoffé sa gamme en lançant un produit d'assurance complémentaire, Mondia Plus. Valable dans le monde entier, il couvre l'annulation de voyage, le secours, l'hospitalisation à l'étranger et le rapatriement d'urgence. En parallèle, quatre produits d'assurance ne répondant plus aux nouvelles attentes des clients ont été fermés (Complementa Plus, Complementa Maxi (soins étendus), Natura R3 (médecines alternatives) et Denta (soins dentaires). Un libre passage facultatif vers des produits alternatifs offrant des couvertures comparables aux produits fermés a été octroyé aux clients concernés.

Assura SA bénéficie du support de Figeas SA, société de services du Groupe Assura. Cette dernière a développé des solutions à forte valeur ajoutée adaptées aux attentes de ses partenaires-clients, en termes de productivité, de coûts et de rentabilité. Ces services sont facturés selon le principe de pleine concurrence et correspondent à la gestion administrative de certains secteurs. Les services refacturés couverts sont, en particulier, la gestion des ressources humaines, la finance, l'informatique, les services actuariels ainsi que les services juridiques, de compliance et de gestion des risques. Grâce au savoir-faire de Figeas SA, Assura SA bénéficie pleinement des synergies dégagées par cette mise en commun d'activités de support.

L'année 2017 a aussi été marquée par l'aboutissement d'un important projet, dénommé « Structures », visant à rationaliser et à simplifier l'organisation interne du Groupe. En résultent, notamment, le regroupement de l'ensemble du personnel du Groupe Assura au sein de Figeas SA, la réactualisation du cadre contractuel intersociétés en phase avec les exigences réglementaires en matière d'outsourcing et la définition et la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'allocation des coûts, conforme aux bonnes pratiques de la branche.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3% par la société Assura Holding SA, à 10% par le Fonds de prévoyance Divesa et à 5.7% par elle-même. Assura Holding SA détient, par ailleurs, 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

L'évolution structurelle et de gouvernance opérée par le Groupe Assura au cours des dernières années s'est, en 2017, traduite par la fusion de trois fondations, dont deux chapeautaient jusqu'alors les sociétés du Groupe Assura. À la suite de cette opération, la Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et Assura-Basis SA, a succédé à la Fondation Divesa en qualité de fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux : Berne et Lausanne.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société Ernst & Young SA (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Blaise Waegli. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Nouvelle méthode de comptabilisation

L'année 2017 a vu l'application d'un changement de méthode de comptabilisation des engagements liés aux produits d'hospitalisation à âge tarifaire d'entrée, avec l'accord de la FINMA. Ce nouveau mode de comptabilisation prévoit l'utilisation des provisions de vieillissement déjà constituées pour combler les éventuels déficits techniques des produits concernés et l'allocation, à ces provisions, d'une quote-part des résultats financiers afférents.

Résultats de l'entreprise

Assura SA présente un bénéfice net de CHF 12.5 millions pour l'année 2017 par rapport à un résultat net équilibré lors de l'exercice précédent.

Résultat technique

Primes

Les primes pour propre compte, d'un montant de CHF 338 millions en 2017 (CHF 333 millions en 2016), ont augmenté de 1.4% par rapport à 2016 compte tenu de la production nette des catégories constatée et d'une croissance maîtrisée du nombre moyen de contrats.

Le portefeuille d'Assura SA au 31.12.2017 représente environ 503 000 polices, en croissance de 0.2% par rapport à 2016.

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont diminué de 1.8% en 2017 par rapport à 2016, représentant un total de CHF 300 millions (CHF 306 millions en 2016). Le ratio de sinistralité, soit le rapport entre les charges de sinistres et prestations pour propre compte et les primes acquises pour propre compte s'établit à 89% en 2017 contre 92% en 2016.

Au-delà de la croissance du nombre moyen de contrats, cette diminution s'explique par une évolution d'effectifs au sein du portefeuille de produits induisant une sinistralité moins élevée. Dès lors, le montant des prestations par assuré est légèrement en baisse.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais de gestion (frais de personnel, commissions et autres frais administratifs) sont en ligne avec la croissance du portefeuille. Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte s'élèvent à CHF 58 millions en 2017, en augmentation de 22% par rapport à 2016 (CHF 48 millions). Cette hausse s'explique par une production 2017 plus importante que prévue.

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA ressort en conséquence à CHF -21 millions sur l'exercice 2017 contre un résultat de CHF -20 millions en 2016. Le ratio combiné (somme du ratio de frais et du ratio de sinistre) reste stable à 106% en 2017.

Résultat financier

Les placements d'Assura SA sont investis dans diverses classes d'actifs: actions, obligations et titres à revenu fixe, immobiliers et autres placements.

La performance TWR* nette du portefeuille titres d'Assura SA ressort à +1.28% sur 2017 contre +1.35% en 2016, soit en deçà de la performance du benchmark usuel. Cela s'explique par la réduction opérée de l'exposition aux risques actions et devises via la mise en place de couvertures dédiées. La majeure partie de cette performance provient des fonds actions et immobiliers alors que le reliquat repose principalement sur la performance des placements obligataires en Suisse et en Europe sur 2017.

Le résultat des placements s'élève à CHF 32 millions en 2017 (contre CHF 12 millions en 2016) incluant une dissolution de la provision pour fluctuation de titres de CHF 15 millions environ consécutive à la réduction de la poche Actions à 7% environ en

mai 2017. Les placements totaux (hors liquidités détenues à des fins de placements) s'élevaient à CHF 815 millions au 31.12.2017 contre 834 millions au 31.12.2016.

Les immeubles détenus en direct par Assura SA ont généré un résultat de CHF 5 millions en 2017, en hausse de 22.2% par rapport à 2016. Les obligations présentent un résultat net de CHF 2 millions, similaire à 2016. Quant aux actions détenues en direct, elles enregistrent un gain net de CHF 8 millions (contre une perte de CHF 2 millions en 2016), principalement du fait des gains de valeur enregistrés sur les marchés financiers, notamment sur le marché suisse.

Enfin, les charges financières ressortent à CHF 0.4 million en 2017, contre CHF 0.5 million en 2016, et correspondent à l'impact des taux d'intérêt négatifs sur les comptes de liquidité ainsi qu'aux frais bancaires.

Autres impacts notables

Les produits extraordinaires 2017 s'élèvent à CHF 2.3 millions (CHF 8.4 millions en 2016) et sont principalement constitués par une dissolution de provision non affectée (CHF 2 millions) et par le bénéfice de liquidation lié à SUPRA Assurances SA (CHF 0.3 million).

Les charges extraordinaires constatées en 2017 (CHF 1.2 million) correspondent au coût de dénouement du contrat de réassurance pour CHF 1 million et à des corrections d'impôts liées aux taxations définitives des années précédentes pour CHF 0.2 million.

Le montant des fonds propres progresse grâce au bénéfice net réalisé et s'élève à CHF 53.3 millions pour l'année 2017. Aucune affectation aux réserves légales, issue du bénéfice, n'a été effectuée.

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre produits de la gamme Prévisia (Prévisia, Prévisia +, Prévisia Maxi et Prévisia Extra). Les charges de dotation aux provisions techniques étant moindres pour la branche accident, celle-ci est à nouveau bénéficiaire alors que la branche maladie reste déficitaire étant donné l'important effort de constitution des provisions techniques consenti en 2017. Les informations quantitatives du résultat par branche sont reprises en annexe du présent document.

* Time weighted rate of return

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation de la société ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle.

Composé de sept administrateurs indépendants, le Conseil d'administration a pour missions principales l'adoption des grandes orientations stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre. A cet effet, le Conseil d'administration a institué quatre comités permanents chargés d'approfondir certaines thématiques et de préparer la prise de décisions stratégiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements ainsi que du Comité de nomination et de rémunération.

La Conduite des affaires est déléguée à la Direction générale qui veille à l'application des décisions arrêtées par le Conseil d'administration. Dans ce contexte, il lui appartient, entre autres, de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par ce dernier.

Certaines fonctions sont confiées à la société de services Figeas SA ainsi qu'à Assura Holding SA.

Comme évoqué précédemment, l'année 2017 a vu la naissance de la Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, en qualité de fondation faîtière du Groupe. Les six nouveaux membres du Conseil de Fondation ont été nommés en 2017, remplaçant les commissaires.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, M. Jean-Luc Chenaux, d'un vice-président, M. Eric Bernheim, et de cinq membres, Mmes Sandra Hauser et Barbara Staehelin ainsi que MM. Bruno Pfister, Marc Joye et David Queloz.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique (créé en début d'année 2017), du Comité d'audit et des risques, du Comité de placement et du Comité de nomination et de rémunération.

Lors de l'Assemblée générale du 29 mai 2017, les mandats des sept administrateurs ont été renouvelés, chacun étant élu pour une période d'un an renouvelable.

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois sur convocation de son président.

En avril 2018, le Conseil a arrêté les comptes sociaux et consolidés 2017 et s'est, notamment, prononcé sur les grandes orientations et décisions stratégiques de la société.

Direction générale

Le 1^{er} janvier 2017, M. Ruedi Bodenmann a pris ses fonctions de directeur général du Groupe Assura, succédant à M. Eric Bernheim, directeur général ad interim depuis janvier 2016. A la même date, ce dernier a réintégré le Conseil d'administration en tant que vice-président.

La Direction générale est composée du directeur général, M. Ruedi Bodenmann, et de neuf membres en charge des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Mme Valérie Krumm ainsi que MM. Abdelaziz Amraoui, Danilo Bonadei, Jacques-Henri Diserens, Sylvain Gadenne, Patrick Grandfils (dès le 01.06.2017), Vincent Hort, Konrad Hurni (jusqu'au 31.05.2017), Arieh Lewertoff, Nicolas Voelin (jusqu'au 31.10.2017).

Au cours de l'exercice 2017, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura s'articule autour de trois lignes de défense principales :

- La première ligne de défense est constituée des Départements Marketing & Distribution, Technique d'assurance, Prestations, Développement & Assurances complémentaires, Informatique, Finances, et Ressources humaines. Elle est en charge de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les départements les plus importants. Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions dédiées à la gestion et prévention des risques. Elle comprend la Gestion des risques & contrôle interne, la Compliance et le Contrôle actuariel. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.
- La troisième ligne de défense est la Fonction Audit interne.

Rôles et responsabilités des acteurs du Système de Contrôle Interne (SCI)

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille. Il décide également de la politique des risques et surveille l'évolution de ceux-ci. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du SCI sont détaillées dans un Règlement spécifique ainsi que dans une « Stratégie de risques ».

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2017, le Comité d'audit et des risques a tenu huit séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables d'identifier et d'évaluer les risques spécifiques à leur activité, de s'assurer des contrôles en place, de l'exécution et de la documentation de ceux-ci, ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

Groupe de gestion des risques (GGR)

Le « Groupe de Gestion des Risques » est un organe interne qui fait partie intégrante du système de contrôle interne de l'entreprise. Il a la responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires de détection d'une éventuelle non-conformité. Le système de contrôle interne a pour objectif majeur la mise en adéquation du niveau de criticité par type de risque et du niveau de risque toléré.

Actuaire responsable

L'Actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu de l'article 24 de la Loi fédérale sur la surveillance des assurances (LSA). Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des calculs :

- de la fortune liée;
- des provisions actuarielles;
- des tarifs des nouveaux produits;
- des adaptations tarifaires des produits existants;
- des rentabilités par produit;
- des planifications actuarielles.

Compliance ou Conformité

La Compliance comprend l'ensemble des mesures permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation de règles internes de comportement et d'éthique professionnelle.

Direction des Risques

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA.

La Direction des Risques s'assure de :

- l'existence d'un système de contrôle interne conforme aux objectifs et au degré de tolérance au risque de l'entreprise;
- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et contrôle des risques);
- la documentation de l'organisation-tâches-compétences du SCI;
- toute la procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Les principales améliorations intervenues dans la gestion des risques pendant l'exercice 2017 sont :

- la formalisation de l'appétit au risque par l'établissement d'un budget de risque;
- la mise en place d'un système de gestion des incidents significatifs;
- la finalisation et le test en conditions réelles des plans de continuité d'activité;
- la mise en place d'un guide opérationnel des contrôles;
- la formalisation des premières instructions liées aux activités externalisées (en lien avec la circulaire FINMA 2018/3 sur l'outsourcing).

Profil de risque

Assura SA répartit ses risques selon une classification qui distingue les risques opérationnels, les risques financiers, les risques actuariels et les risques stratégiques.

Les informations quantitatives sur les risques actuariels et les risques financiers sont indiquées dans la partie du présent document concernant la Solvabilité de l'entreprise.

Risques d'assurance (ou actuariels)

Ils représentent les risques liés directement ou indirectement à un travail actuariel, que ce soit en amont de la souscription des contrats (e.g. tarification), au moment de la souscription (e.g. si les profils d'assurés souscrits ne sont pas alignés avec les hypothèses de la tarification) ou après la souscription (e.g. sinistralité, provisionnement).

Sur le plan actuariel, le risque majeur en termes d'impact financier est le risque lié à la baisse de rentabilité du portefeuille des produits complémentaires (LCA) sur les produits non-hospitaliers. L'insuffisance des provisions techniques est également un risque actuariel significatif.

Risques de marché

Hormis les risques juridiques et fiscaux usuels, les principaux risques (du point de vue de l'évaluation de leurs impacts financiers) concernant l'environnement d'affaires, sont le risque lié à de possibles changements de réglementation (par exemple, le risque d'une diminution des participations cantonales ou induisant une erreur de tarification), le risque de perte de compétitivité stratégique et le risque de non-conformité avec les réglementations émises par la FINMA.

Risques financiers et de crédit

Les principaux risques de crédit sont représentés par les contreparties bancaires et de gestion d'actifs du Groupe. Le risque est atténué par un monitoring régulier des notations de crédit de ces contreparties.

Concernant le risque de liquidité, il fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la Circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques opérationnels

Compte tenu de l'activité de la société, les risques de perte de savoir-faire et d'incapacité à assurer les niveaux de production requis liés au taux de rotation et à l'absentéisme sont des risques opérationnels importants.

Enfin, le risque de réclamations et litiges (assurés) est également un risque opérationnel important impliquant potentiellement une perte de clients.

Risques de réputation

En ce qui concerne les risques de réputation, le risque d'image déficiente est le risque majeur.

Concentration de risques

Les principales concentrations de risques auxquelles la société est confrontée proviennent de son fort positionnement sur l'Arc lémanique, à savoir une concentration élevée de ses assurés et de son parc immobilier sur le canton de Vaud.

De plus, le fait qu'Assura SA exerce exclusivement son activité dans le domaine de l'assurance-santé complémentaire, et exclusivement en Suisse, crée une concentration de risques spécifiques.

Système de gestion des risques

Les processus du système de gestion des risques & contrôle interne du Groupe Assura sont composés :

- d'une part de processus de « contrôle des risques » permettant d'identifier, d'évaluer, de contrôler et de gérer l'ensemble des risques du Groupe Assura. Ils regroupent l'identification et l'évaluation des risques, la surveillance et le contrôle, la gestion des incidents/accidents ainsi qu'une revue de l'efficacité des contrôles (missions d'audit interne et recommandations);
- d'autre part de processus de « pilotage des risques » contribuant à optimiser la prise en compte des risques dans le pilotage du Groupe Assura. Ils concernent notamment le support au pilotage stratégique, le support au pilotage opérationnel (fiabilisation des processus), la diffusion de la culture de risque (formations et communication) ainsi que l'aspect reporting.

Le Groupe Assura est doté d'un système d'information (outil de cartographie des risques) et d'outils de qualité (modèle interne SST, outil d'analyse de données ACL, matrices Excel), permettant de mettre en œuvre sa stratégie de risques et répondant à des objectifs précis en matière de capacités fonctionnelles, de fiabilité, de flexibilité d'utilisation, de portabilité, d'évolutivité, de performance, de traçabilité et de documentation.

Evaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôts selon des allocations de placement déterminées par le Comité de placements et d'immobilier, validées par le Conseil d'administration et régies par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence leur valeur réelle, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs statutaires et des valeurs de marché des placements à la date du bilan du 31.12.2017 se présente ainsi :

Montants en milliers de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2017	Valeur de marché au 31.12.2017
Biens immobiliers	96'885	145'158
Participations	-	-
Titres à revenus fixe	202'739	204'694
Actions	50'507	50'507
Autres placements :	465'036	465'036
- Fonds de placements immobiliers	88'043	88'043
- Fonds de placements actions	28'432	28'432
- Fonds de placements obligations	222'578	222'578
- Fonds monétaires	125'982	125'982
Total placements	815'167	865'394

Les valeurs statutaires et de marché (évaluées à des fins de solvabilité) des actifs au 31.12.2017 sont les suivantes :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2018		Valeur statutaire au 31.12.2017		Valeur de marché au 31.12.2017	
Placements et investissements	1'148'865	99%	1'098'637	99%	1'148'865	99%
Autres actifs	10'619	1%	10'619	1%	10'619	1%
Total actif	1'159'483	100%	1'109'256	100%	1'159'483	100%

Le tableau ci-dessous reporte les placements et investissements par classe d'actifs au 31.12.2017 :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2018		Valeur statutaire au 31.12.2017		Valeur de marché au 31.12.2017	
Avoirs en compte	283'186	26%	283'186	26%	283'186	26%
Terrains et bâtiments	145'158	13%	96'885	9%	145'158	13%
Fonds de placements (yc actifs immo.)	469'596	43%	469'596	43%	469'596	43%
- Fonds de placements actions	28'432	3%	28'432	3%	28'432	3%
- Fonds de placements obligations	222'578	20%	222'578	20%	222'578	20%
- Fonds en instruments du marché monétaire	125'982	11%	125'982	11%	125'982	11%
- Fonds de placements immobiliers & actions immobilières	92'604	8%	92'604	8%	92'604	8%
Obligations en ligne directe	204'694	19%	202'739	18%	204'694	19%
- Obligations d'états	46'185	4%	45'606	4%	46'185	4%
- Obligations d'entreprises	158'509	14%	157'132	14%	158'509	14%
Actions en ligne directe	45'946	4%	45'946	4%	45'946	4%
Instruments financiers dérivés	284	0%	284	0%	284	0%
Assurance vie	0	0%	0	0%	0	0%
Total placements et investissements	1'148'865	100%	1'098'637	100%	1'148'865	100%

NB: Depuis 2013, il n'y a plus de produits structurés en direct, de hedge funds et de matières premières dans le portefeuille.

Actifs obligataires

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2017, respectivement à l'ouverture le 01.01.2018.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2017, respectivement au 01.01.2018, est prise comme valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2017, respectivement au 01.01.2018, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 7% des placements.

Le risque lié aux actions (hors actions immobilières) a été intégralement couvert par l'intermédiaire de futures sur indices. Toutefois, la couverture reste imparfaite étant donné que celle-ci est une

couverture statique (aucune adaptation en dehors des renouvellements, sauf en cas de changement majeur ou de grosse variation de cours) et du fait d'un petit risque de base résiduel non couvrable. Les chiffres présentés ci-dessus ne prennent pas en compte les couvertures mises en place afin de présenter les chiffres affichés au bilan.

Assurance vie

Ces polices 3e pilier B sont des produits traditionnels (mixtes avec capital garanti en cas de vie et de décès) en prévoyance libre. Ces polices d'assurance sont arrivées à échéance au 30.09.2017.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les futures) d'Assura SA au 31.12.2017.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de vente à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Placements immobiliers directs

Leur valorisation comptable au 31.12.2017, respectivement au 01.01.2018, est différente de la valeur de marché. En effet, la valeur de marché est déterminée par des expertises établies par différents partenaires en utilisant la méthode des cash-flows futurs actualisés.

Les placements en immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les immobilisations corporelles et incorporelles (amorties aux taux fiscalement admis), les créances ainsi que les comptes de régularisation ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal de la liquidité est considéré comme une estimation de la valeur de marché de ces liquidités.

La participation d'Assura SA, à hauteur de 40%, dans Supra Assurances SA (en liquidation), entièrement provisionnée au 31.12.2016, est de 0% au 31.12.2017. En effet, la société Supra Assurances SA a été liquidée et radiée en 2017.

Engagements (« best estimate »)

Le montant des provisions techniques au 31.12.2017 représente CHF 964 millions.

Bilan et retraitement des réserves techniques et non techniques au 31.12.2017 :

Provisions techniques

La valeur brute et nette des provisions pour engagement d'assurance au 31.12.2017 est identique :

Montants en milliers de CHF	Valeur nette au 31.12.2017	Valeur nette au 31.12.2016
Provisions pour sinistres en cours	78'336	80'801
Autres provisions techniques :	881'866	791'388
- Provisions de sécurité et pour fluctuation	232'581	139'128
- Provisions de vieillissement	592'240	593'437
- Autres provisions techniques:	57'045	58'823
Provisions pour parts d'excédents contractuels	3'741	4'048
Total provisions techniques	963'943	876'238

Le montant minimum n'est pas évalué par les assureurs-maladie dans le cadre du SST selon la réglementation en vigueur.

Leur valeur proche du marché des provisions techniques au 31.12.2017 (CHF 725 millions) diffère de la valeur statutaire (CHF 964 millions) principalement du fait de la valeur réputée nulle en univers proche du marché des provisions de fluctuation, de sécurité et de sécurité additionnelle. Au 31.12.2017, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- La provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Sa valeur proche du marché est identique à sa valeur statutaire, laquelle est estimée par la méthode des cadences de règlements ou triangle de liquidation avec un horizon temporel de trois ans, soit la prise en compte de quatre exercices. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 3.5%.
- La provision reports de prime a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan. Sa valeur, proche du marché, est identique à sa valeur statutaire.
- La provision de vieillissement a, d'une part pour objectif de couvrir les pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus) afin de permettre d'équilibrer les résultats d'assurance de ces produits et, d'autre part pour objectif de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur des autres produits. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond uniquement aux pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés étant donné que la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des autres produits est négative donc mise à zéro en univers statutaire. Le calcul de sa valeur proche du marché diffère de celui de sa valeur

statutaire, principalement du fait que la première escompte les flux attendus à l'aide de la courbe des taux zéro coupon fournie par la FINMA, qu'elle prend en compte l'intégralité des cash-flows futurs des contrats d'assurance et qu'elle considère la valeur plancher convenue avec la FINMA, soit le niveau de la provision de vieillissement statutaire, comme montant minimal.

- La provision spécifique de placements permet, au bénéfice des assurés, de lisser l'impact d'éventuels résultats des placements négatifs inférieurs au taux de référence de la BNS (en territoire négatif) sur les provisions de vieillissement des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus). L'objectif de cette provision étant de ne pas modifier le rendement alloué à terme à ces mêmes provisions de vieillissement. Sa valeur proche du marché est identique à sa valeur statutaire.
- Les provisions de fluctuation, de sécurité et de sécurité additionnelle couvrent la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et des engagements viagers (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Les valeurs statutaires de ces trois provisions sont les valeurs au passif à la clôture de l'exercice alors que les valeurs proches du marché sont réputées nulles étant donné qu'elles ne couvrent aucun cash-flow futur.
- La provision orthodontie a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta +. Sa valeur, proche du marché, diffère de sa valeur statutaire, dans le sens que la première n'applique aucune marge de prudence sur les taux moyens de consommation considérés dans le calcul, alors que le calcul statutaire prévoit une marge de prudence de 10%.
- La provision décès a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « Décès ». Etant donné le caractère non significatif de cette provision, nous avons considéré que la valeur proche du marché est équivalente à la valeur statutaire.
- La provision décès a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « Décès ». Etant donné le caractère non significatif de cette provision, nous avons considéré que la valeur proche du marché est équivalente à la valeur statutaire.
- La provision pour restitution des primes Complementa Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit. Sa valeur proche du marché est identique à sa valeur statutaire, laquelle a été déterminée actuariellement avec des éléments connus ou les plus prévisibles à la clôture de l'exercice, sans renforcement.
- Le fonds d'indemnisation Supra Assurances SA a pour but de réduire les augmentations de primes observées pour certains assurés transférés de SUPRA Assurances SA à Assura SA. Sa valeur proche du marché est identique à sa valeur statutaire étant donné que cet argent sera distribué au fil des années aux anciens assurés de SUPRA Assurances SA jusqu'à ce que cette provision soit totalement épuisée.

Provisions non techniques

La valeur proche du marché des provisions non techniques au 31.12.2017 est négligeable et diffère de la valeur statutaire du fait de la provision liée à la prime de fidélité due aux employés au titre de l'exercice dont la valeur proche du marché est considérée comme nulle du fait de son caractère non exigible.

Autres provisions

- La provision pour fluctuation de titres correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, constituée sur la base de taux planchers selon les catégories de placements. La valeur de marché est nulle étant donné que les actifs sont déjà en valeur de marché dans le bilan SST.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance (y.c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents, les intermédiaires et les entreprises d'assurances. Compte tenu de leurs exigibilités à court terme, leurs valeurs de marché sont équivalentes à leurs valeurs statutaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que les dettes contractées envers les sociétés du Groupe. La valeur de marché est identique à la valeur statutaire.
- Les passifs de régularisation regroupent les commissions à payer ainsi que les autres passifs de régularisation. La valeur de marché est identique à la valeur statutaire.
- Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés et leurs valeurs de marché sont équivalentes à la valeur statutaire.

Méthode d'évaluation des engagements viagers

Assura SA utilise une méthode décrite, dans un document transmis à la FINMA en annexe du rapport SST, comme méthode d'évaluation « best estimate » des engagements viagers.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarii alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 53.5 millions au 31.12.2017 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8.0 millions, de réserves légales d'un montant de CHF 2.0 millions, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 millions environ, de la réserve libre d'un montant de CHF 24.4 millions environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 2.3 millions environ et du bénéfice réalisé en 2017 d'un montant de CHF 12.5 millions environ. Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2017. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate ») en 2017 sont dus principalement à :

- la valeur de marché, différente de leur valeur statutaire pour les créances envers les réassureurs, les investissements immobiliers en direct, les assurances vie et les obligations en direct pour la partie des actifs;
- la nature de certaines provisions techniques et non-techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provision pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en milliers de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2017	Ecart sur place- ments financiers	Ecart sur engagements	Valeur "best estimate" au 01.01.2018
Fonds propres	53'268	50'228	274'246	377'742

Solvabilité

Le modèle de solvabilité retenu correspond au modèle standard SST établi chaque année par la FINMA.

Les principaux résultats SST au 01.01.2018, tels que soumis à la FINMA le 30.04.2018, aboutissent à une amélioration significative des fonds propres SST permettant ainsi au ratio de solvabilité d'Assura SA de rester à un niveau bien supérieur aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF		SST 2018	SST 2017	Variances	
Niveau des risques					
Risques d'assurances	(1)	34.5	35.3	-0.9	-2.5%
Risques financiers	(2)	78.1	66.3	11.8	17.7%
Diversification entre les risques	(3)	-27.2	-26.5	-0.7	2.6%
Risques de scénarios	(4)	70.0	30.6	39.4	128.7%
Risque de crédit	(5)	21.2	20.8	0.4	2.0%
Total niveau des risques (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	(6)	176.5	126.5	50.0	39.5%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(7)	55.9	56.3	-0.4	-0.7%
Résultat financier attendu	(8)	13.4	12.8	0.6	4.3%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7)+(8)	(9)	69.3	69.1	0.1	0.2%
Fonds propres minimaux nécessaires					
Total fonds propres minimaux nécessaires (6)-(9)	(10)	107.2	57.4	49.8	86.8%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proche du marché	(11)	1'159.5	1'190.6	-31.1	-2.6%
Passifs évalués proche du marché	(12)	781.7	966.8	-185.1	-19.1%
Déductions du CPR	(13)	2.9	2.9	2.9	0.0%
Total fonds propres disponibles (11)-(12)	(14)	374.8	223.7	151.1	67.5%
Solvabilité: couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Fonds propres libres (14)-(10)		267.6	166.3	101.3	60.9%
Quotient SST (14)/(10)		349.6%	389.9%	-40.3%	-10.3%

Le quotient SST passe de 389.9% à 349.6% au 01.01.2018. et reste supérieur au minimum légal de 100%.

La croissance du capital porteur de risque de CHF 151.1 millions provient des effets suivants :

- mise en réserve des marges opérationnelles issues en 2017 de l'activité d'assurance d'Assura SA;
- prise en compte prudente des perspectives de marges opérationnelles futures issues de la gestion des contrats d'assurance en stock au 01.01.2018.

En ce qui concerne le capital cible (CHF 107.2 millions au 01.01.2018), sa hausse de CHF 49.8 millions provient principalement de l'ajout d'un scénario propre pour tenir compte du risque que l'inflation future des coûts de la santé soit fortement supérieure aux anticipations, d'une manière qui ne permette plus d'équilibrer actuariellement et totalement les produits sur le long terme.

La répartition du risque de marché et du risque d'assurance entre leurs principales composantes est la suivante :

ASSURA SA – Risque de marché

Montants en millions de CHF	Standard deviation	VaR	Expected Shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	29.3	68.2	-78.1
Taux d'intérêts	17.2	40.0	-45.8
Hors taux d'intérêt	27.2	63.3	-72.5
Taux d'intérêt CHF	14.7	34.1	-39.1
Taux d'intérêt EUR	1.0	2.4	-2.8
Taux d'intérêt USD	2.0	4.6	-5.3
Taux d'intérêt GBP	0.2	0.6	-0.7
Spreads	15.5	36.0	-41.3
Devises étrangères	0.0	0.0	0.0
Actions	0.4	0.9	-1.0
Immobilier	4.2	9.8	-11.2

Le risque de marché a été calculé à l'aide du modèle transmis par la FINMA au sein du template SST, modèle qui comprend 81 générateurs de risque.

Nos expositions les plus importantes sur les marchés se situent au niveau des risques de taux et de spread où les variations considérées (+/- 100 points de base) par le modèle expliquent en grande partie le risque de marché encouru par Assura SA. En ajoutant le risque immobilier, qui est également significatif, on explique la quasi-intégralité du risque de marché quantifié par le modèle SST. Ce constat est justifié par le fait que le risque devise est faible suite à la mise en place des couvertures statiques alors que le risque actions remonte légèrement suite à une levée partielle des couvertures décidées au cours du 1^{er} semestre 2018.

ASSURA SA – Risque d’assurance

Montants en millions de CHF	Standard deviation	VaR	Expected Shortfall (ES)
Toutes branches	12.9	30.1	-34.5
Maladie individuelle	12.9	30.0	-34.4
Autres branches	0.85	2.0	-2.3

Le risque d’assurance a été calculé à l’aide du modèle transmis par la FINMA au sein du template SST et a été séparé en 2 types de risque d’assurance :

- Le risque d’assurance « Autres branches » comprend le risque induit par la sinistralité de nos quatre produits « Accidents » à savoir les produits Prévisia, Prévisia +, Prévisia Maxi et Prévisia Extra.
- La branche « Maladie individuelle » regroupe les autres produits détenus par Assura SA au 31.12.2017.

Les informations de solvabilité (capital porteur de risque et capital cible) correspondent à celles que la société a déclarées à la FINMA. Ces dernières ont été soumises à un audit prudentiel pour l’exercice 2017.

Annexes

Modèles quantitatifs « Résultat de l'entreprise, Bilan individuel proche du marché, Solvabilité individuelle » selon l'annexe 1d de la Circulaire FINMA 2016/02 Publication assureurs (Public Disclosure).

	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
	au	au	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
31.12.2016	31.12.2017					
Montants en millions de CHF						
Primes brutes	333.0	337.6	36.7	37.7	296.4	299.8
Primes brutes cédées aux réassureurs						
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	333.0	337.6	36.7	37.7	296.4	299.8
Variations des reports de primes	-0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variations des reports de primes: part des réassureurs						
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	333.0	337.6	36.7	37.7	296.4	299.8
Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.3	0.0	0.0	0.2	0.3
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	333.3	337.9	36.7	37.8	296.6	300.1
Charges des sinistres: montants payés bruts	-216.6	-212.2	-7.8	-7.2	-208.8	-205.0
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs						
Variations des provisions techniques	-88.9	-87.7	-2.4	0.2	-86.6	-88.0
Variations des provisions techniques: part des réassureurs						
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-305.5	-299.9	-10.1	-6.9	-295.4	-293.0
Frais d'acquisition et de gestion	-47.8	-58.3	-5.3	-6.5	-42.5	-51.7
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-47.8	-58.3	-5.3	-6.5	-42.5	-51.7
Autres charges techniques pour propre compte	-0.2	-0.3	-0.0	-0.0	-0.2	-0.3
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-353.5	-358.5	-15.4	-13.4	-338.1	-345.1
Produits des placements	101.7	104.1				
Charges financières et frais de gestion des placements	-89.4	-71.6				
Résultat des placements (20 + 21)	12.4	32.5				
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations						
Autres produits financiers	0.0	0.4				
Autres charges financières	-0.5	-0.8				
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	-8.3	11.5				
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux						
Autres produits						
Autres charges						
Produits / charges extraordinaires	8.3	1.1				
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	0.0	12.6				
Impôts directs	-0.0	-0.1				
Bénéfice / perte (31 + 32)	0.0	12.5				

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Montants en millions de CHF	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Immeubles	137.1		145.2
Participations			
Titres à revenu fixe	174.8		204.7
Prêts			
Hypothèques			
Actions	48.3		50.5
Autres placements			
Placements collectifs de capitaux	502.8		465.0
Placements alternatifs de capitaux			
Autres placements de capitaux	13.7		0.0
Total des placements	876.7	0.0	865.4
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds			
Créances issues d'instruments financiers dérivés	0.3		0.3
Liquidités	227.6		283.2
Créances issues des activités d'assurance	83.1	-76.0	9.4
Autres créances	1.9		0.0
Autres actifs	1.2		1.2
Total des autres actifs	313.8	-76.0	293.8
Total de la valeur des actifs proche du marché	1'190.8	-76.0	1'159.5

Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance

Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
Assurance directe : assurance dommages			
Assurance directe : assurance-maladie	834.2	-60.4	724.5
Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds			
Assurance directe : autres affaires			
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
Réassurance active : assurance dommages			
Réassurance active : assurance-maladie			
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds			
Réassurance active : autres affaires			
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance			
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
Assurance directe : assurance dommages			
Assurance directe : assurance-maladie			
Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds			
Assurance directe : autres affaires			
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
Réassurance active : assurance dommages			
Réassurance active : assurance-maladie			
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds			
Réassurance active : autres affaires			
Provisions non techniques	0.1		0.0
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers			
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0.4		0.0
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée			
Engagements issus des activités d'assurance	127.5	-76.0	48.2
Autres passifs	4.7		9.0
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	966.8	-136.4	781.7
Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	223.9	60.4	377.7

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Montants en millions de CHF (sauf contre indication)

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	223.9	60.4	377.7
	Déductions	-0.2		-2.9
	Fonds propres de base	223.7	60.4	374.8
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Capital complémentaire			
	CPR	223.7	60.4	374.8
		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
	Risque technique	35.3		34.5
	Risque de marché	66.3		78.1
	Effets de diversification	-26.5		-27.2
	Risque de crédit	20.8		21.2
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	-38.5	37.1	0.7
Calcul du capital cible	Capital cible	57.4	37.1	107.2
		Clôture ex. préc. %	Adaptations ex. préc. %	Clôture ex. ss revue %
Quotient SST	CPR/Capital cible	389.9%	-98.8%	349.6%

Impressum

Edition

Assura SA
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
www.assura.ch

Tirage

25 exemplaires

Mai 2018

